

les différentes branches d'éducation qui composent ordinairement un cours d'études classiques et libérales. Et comme de tous les biens temporels, la bonne éducation est le plus précieux, les habitans de ce quartier ne peuvent trop faire pour seconder les efforts de ceux dont la plus grande ambition est de la procurer à tous leurs enfans indistinctement, pauvres comme riches. Qu'ils ne se laissent pas tromper, ni décourager, à la vue des difficultés nombreuses qu'on n'éprouve que trop souvent dans la mise en opération d'une Institution comme l'est le collège de l'Assomption ; mais, au contraire, qu'elles servent comme autant d'objets propres à les stimuler en action, et à les soutenir dans l'entreprise louable de procurer à leurs enfans une éducation qui les mette à même d'être utiles à eux-mêmes et à leur pays.

3o. La troisième chose qui se présente à notre considération, pour faire, de l'Assomption, un endroit important, est l'érection d'une halle de marché libre et commune, pour la commodité du public. Or, quelques individus, principalement du village de l'Assomption, ont pu, par leurs contributions pécuniaires, réussir à y en établir une qui est maintenant en pleine opération, malgré l'indifférence des uns, et l'opposition intéressée des autres.

Cette halle est sous l'influence des lois du pays, est sujette à certains réglemens légaux, et est sous la régie immédiate des syndics et de l'Inspecteur de police du village de l'Assomption.

Cette halle a 80 pieds sur 20, et les syndics ont fixé trois jours particuliers pour la vente et